

RESPONSABLE - MESURES D'ATTÉNUATION ET CONFORMITÉ DES CHANTIERS

2 juin 2021

480

INFORMATIONS SUR L'EMPLOI

TITRE DU POSTE

Responsable - Mesures d'atténuation et conformité des chantiers

NB DE POSTE À COMBLER

1

STATUT D'EMPLOI

Permanent

OCCUPATION

Temps plein

DISPONIBILITÉS

Jour

NB D'HEURES PAR SEMAINE

38

SALAIRE (TYPE)

Année

SALAIRE (MONTANT)

65 906,00 \$

NIVEAU D'ÉDUCATION MINIMAL

Collégiale

EXPÉRIENCE REQUISE

3 à 5 ans

RÉGION

Montréal

CONTACT

Martine Angell

Réseaux

Téléphone : 450-424-5727

DESCRIPTION

Sous la responsabilité du directeur – Génie et environnement, le responsable de la gestion des impacts agit à titre de représentant sur les divers chantiers afin de s'assurer

que les entrepreneurs et autres intervenants respectent les clauses des devis pour réduire les impacts des projets sur la population et les partenaires. Il conseille sur les mesures de mitigation pouvant être mises en place lors de la mise en œuvre des travaux afin d'identifier les enjeux inhérents à chaque projet et les éléments susceptibles d'avoir des impacts sur les citoyens, les commerçants, les partenaires et les autres services de l'organisation. Il gère le cycle complet de l'ensemble des plaintes reçues de la part des citoyens touchant le Service. Dans le cadre de travaux de construction, il agit à titre d'agent de liaison entre le Service du génie et de l'environnement et du Service des travaux publics.

TÂCHES

Il conseille sur les mesures de mitigation pouvant être mises en place lors de la mise en œuvre des travaux afin d'identifier les enjeux inhérents à chaque projet et les éléments susceptibles d'avoir des impacts sur les citoyens, les commerçants, les partenaires et les autres services de l'organisation. Il gère le cycle complet de l'ensemble des plaintes reçues de la part des citoyens touchant le Service. Dans le cadre de travaux de construction, il agit à titre d'agent de liaison entre le Service du génie et de l'environnement et du Service des travaux publics.

1. Tâches opérationnelles

- 1.1. Agir à titre de représentant sur les divers chantiers afin de s'assurer que les entrepreneurs et autres intervenants respectent les clauses des devis pour réduire les impacts des projets sur la population et les partenaires ;
- 1.2. Conseiller l'équipe de la division génie sur les mesures de mitigation pouvant être mise en place lors de l'élaboration des plans et devis afin d'identifier les enjeux inhérents à chaque projet et les éléments susceptibles d'avoir des impacts sur les citoyens, les commerçants, les partenaires et les autres services de l'organisation ainsi que dans la mise en œuvre d'autres travaux ;
- 1.3. Participer à l'estimation des coûts des projets ;
- 1.4. Identifier les problèmes reliés à l'exécution des contrats ayant un impact notamment sur la circulation, la signalisation et la sécurité et soumettre des recommandations et des plans d'action ;
- 1.5. Adapter le plan de gestion des impacts aux exigences de la situation ;
- 1.6. Effectuer la tournée des chantiers et intervenir auprès des surveillants des firmes externes ou les entrepreneurs mandatés afin qu'ils apportent les corrections nécessaires pour respecter les clauses contractuelles et, le cas échéant, corriger les infractions ;
- 1.7. Participer à toutes les réunions de démarrage ainsi que les réunions de suivi des chantiers ;
- 1.8. S'assurer d'informer les autres services (notamment le Service des communications et le Service des travaux publics), la direction générale des

- impacts à anticiper sur la population ;
- 1.9. Entretenir des liens professionnels (les citoyens, les commerçants ou les partenaires) ;
- 1.10. Gérer le cycle complet de l'ensemble des plaintes reçues de la part des citoyens touchant le Service du génie et de l'environnement et sur la ligne Info-Travaux ;
- 1.11. Participer aux enquêtes à la suite des réclamations pour dommages à la propriété lors des travaux de construction, recueillir les preuves, rédiger les rapports de constatations et témoigner à la cour lorsque requis ;
- 1.12. Agir à titre d'agent de liaison entre le Service du génie et de l'environnement et le Service des travaux publics pour les demandes d'assistance provenant de part et d'autre afin d'assurer les transferts aux bons intervenants et d'en faire le suivi par la suite ;
- 1.13. Réviser les plans de détours, les échéanciers, les méthodes de travail et participer à la rédaction des clauses protégeant l'employeur du non-respect des obligations des entrepreneurs (ex. : nettoyage des rues, signalisation non conforme, chantier non sécurisé, etc.) ;
- 1.14. Amasser les pièces justificatives et compiler les pénalités applicables aux mandataires afin d'effectuer le transfert du dossier complet au contrôleur de projet ;
- 1.15. Rédiger des rapports de non-conformité et informer les techniciens responsables des différents projets des sommes à retenir à l'entrepreneur selon les contrats ;
- 1.16. Participer à l'élaboration et au contrôle des plans d'action de propreté et offrir un soutien aux divers services de l'organisation ;
- 1.17. Appuyer le Service de l'aménagement du territoire dans le cadre du respect de la réglementation municipale notamment en matière de déneigement des aires privées.
2. Autres
- 2.1. S'assurer du respect des exigences en matière de santé et sécurité du travail ;
- 2.2. Agir à titre d'intervenant lors de mesures d'urgence lorsque requis ;
- 2.3. Accomplir toute autre tâche reliée à ses champs de responsabilité.

QUALITÉS RECHERCHÉES

1. Formation
 - Diplôme d'études collégiales (DEC) dans un domaine connexe à l'emploi.
2. Expérience
 - Posséder une expérience minimale de 5 années dans le domaine de l'emploi.
3. Connaissances
 - Connaissance des logiciels et des outils informatiques inhérents à la fonction ;
 - Connaissance de la langue anglaise à l'oral ;
 - Connaissance du milieu municipal (atout) ;
4. Autres
 - Détenir un permis de conduire valide / classe 5 ;
 - Maîtrise du français à l'oral et à l'écrit ;
 - Carte en santé et sécurité sur les chantiers de construction (ASP).
5. Compétences et qualités personnelles
 - Capacité d'analyse ;
 - Prise de décision / jugement ;
 - Communications interpersonnelles ;
 - Savoir travailler en équipe ;
 - Sens de l'environnement ;
 - Autonomie ;
 - Être organisé ;

- Orientation vers la clientèle.

AUTRE

- L'horaire peut varier en fonction des chantiers en cours

Salaire annuel : - Le salaire annuel 2021 se situe entre 65 906 \$ et 82 383 \$

L'employeur souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées sont invitées à mentionner leurs besoins spécifiques afin de prévoir les mesures d'accommodement pour le processus de sélection. Le genre masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.